

Direction des Affaires
Juridiques et Institutionnelles
Dossier suivi par : Angélique COMBES
Tél. 04 73 40 64 33
daji@uca.fr

Le Président de l'université Clermont Auvergne
à
Madame, Monsieur,
Membres du conseil d'administration de l'université
Clermont Auvergne

Clermont-Ferrand, le 26 janvier 2018

Objet : Convocation du conseil d'administration de l'université Clermont-Auvergne

Madame, Monsieur,

Je vous remercie de bien vouloir assister à la réunion du conseil d'administration de l'université Clermont-Auvergne qui se tiendra le :

Vendredi 2 février 2018 à 9 heures
Salle des actes – Ecole de Droit
41 boulevard François Mitterrand
63000 CLERMONT-FERRAND

Ordre du jour :

1. Approbation du PV du CA du 8 décembre 2017
2. Informations générales
3. Gouvernance
 - 3.1 Composition de l'équipe présidentielle de l'UCA
4. Ressources Humaines
 - 4.1 Création et mise en œuvre du Schéma Directeur du Handicap (SDH)
 - 4.2 Révision de la charte de formation interne
 - 4.3 Compléments au régime indemnitaire BIATSS
 - 4.4 Dates de fermeture administrative de l'UCA
5. Formation
 - 5.1 UFR Lettres, Culture et Sciences Humaines : création du parcours « Global Quality in European Livestock Production » au sein du master mention « Gestion des territoires et du développement durable »
 - 5.2 UFR Lettres, Culture et Sciences Humaines création du parcours « Littératures, Francophonie et Poétique » au sein du master mention « Création littéraire »
 - 5.3 Charte de labellisation des associations étudiantes
6. Affaires financières
 - 6.1 Présentation du volet programmation du Plan d'Actions Achat 2018
 - 6.2 Régularisation des marchés signés hors délégation du président
 - 6.3 Délégation du CA au président pour l'achat de matériels audiovisuels
 - 6.4 Délégation du CA au président pour l'achat de prestations de service de nettoyage
 - 6.5 Délégation du CA au président pour l'achat d'une microsonde électronique pour le Laboratoire Magmas et Volcans (LMV)

- 6.6 Délégation du CA au président pour l'achat de service de traiteurs
 - 6.7 Délégation du CA au président pour l'achat de service de restaurants
 - 6.8 Attribution d'une subvention à l'association « Sauve qui peut le court-métrage »
 - 6.9 Accueil de chercheurs et d'enseignants-chercheurs étrangers dans le cadre du programme WOW ! de CAP 2025
 - 6.10 Procédure de passation des achats publics : règles internes de passation des achats immobiliers
 - 6.11 Transaction avec la société AYMING
 - 6.12 Attribution d'une subvention à l'association sportive des étudiants de Montluçon
7. Affaires financières
- 7.1 Règlement intérieur de l'UFR Lettres, Culture et Sciences Humaines (LCSH)
 - 7.2 Règlement intérieur de l'UFR Lettres, Cultures et Communication (LCC)
 - 7.3 Composition du comité d'audit interne de l'UCA
 - 7.4 Compte-rendu des arrêtés, accords et conventions passés par délégation du conseil d'administration
8. Recherche et valorisation
- 7.1 Création d'un hôtel d'entreprises
 - 7.2 Modalités, montant et critères d'attribution de la Prime d'encadrement doctoral et de recherche 2018 (PEDR)
9. Université Clermont Auvergne fondation (UCAf)
- 9.1 Annexe financière aux statuts de la fondation UCAF
 - 9.2 Mise en place d'un dispositif indemnitaire à destination des porteurs de chaires UCAF
 - 9.3 Gratification des experts « domaine »
 - 9.4 Dispositif d'attribution de bourses de mobilité internationale aux étudiants

Vous trouverez en annexe un formulaire de procuration à adresser par courrier ou à remettre en séance par le mandataire.

Le Président

Mathias BERNARD 